

NOM DE LA SOCIÉTÉ, CLUB, ASSOCIATION ... : _____

ADRESSE : _____

NOM DU CAPITAINE D'ÉQUIPE : _____

N° TÉL DU CAPITAINE : _____

ADRESSE @ : _____

NOM DE L'ÉQUIPE : _____

NOM & PRÉNOMS JOUEURS : _____

NOM & PRÉNOMS REMPLAÇANTS : _____

FAIT À

LE _____ SIGNATURE

PETITE FINALE - GRANDE FINALE

Elles se dérouleront sur 3 parties par équipe.

La petite finale et la grande se dérouleront la 1^{ère} semaine d'Avril 2019

Chaque soirée se clôturera par la remise des prix et un cocktail de l'amitié.

HANDICAP

CÔTÉ DAMES

- Un bonus de 30 quilles par partie sera accordé aux demoiselles non licenciées de - 16 ans
- Un bonus de 25 quilles par partie sera accordé aux dames non licenciés
- Aucun bonus ne sera accordé aux dames licenciés

CÔTÉ HOMMES

- Un bonus de 25 quilles par partie sera accordé aux joueurs licenciés de - 16 ans
- Un bonus de 20 quilles par partie sera accordé aux hommes non licenciés
- Aucun bonus ne sera accordé aux hommes licenciés

ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés à **65 € par équipe**. Les engagements devront obligatoirement être faits au moyen du bulletin par l'organisateur. Un engagement ne sera considéré comme ferme que lorsque les droits auront été versés. Pour les qualifications, les parties de bowling sont frais de chacun, soit 3€ la partie par personne. Les parties de bowling de la petite et grande finale sont offertes. **La date d'ouverture des engagements est fixée à fin avril 2018.**

LES DOTATIONS PAR ÉQUIPES ET INDIVIDUEL SONT À DÉFINIR.

40 ÉQUIPES MINIMUM - 1^{ÈRE} ÉQUIPE (1200€ DE CHÈQUES VOYAGES)

3^{ème} CHALLENGE INTERENTREPRISES CLASSEMENT INDIVIDUEL ET EN ÉQUIPE

RÈGLEMENT

- Il est ouvert à toutes les entreprises, clubs et associations, joueurs débutant ou confirmés.
- Les **50 premières équipes inscrites** seront retenues.
- Chaque équipe sera constituée de **3 joueurs**.
- Un remplaçant(e) sont autorisés. Il ne peut y avoir qu'un changement lors d'une soirée.
- Chaque joueur sera tenu de faire sa ligne du début à la fin.

DÉROULEMENT

Le challenge se déroulera sur **une période de 24 semaines**, à partir du lundi 18 septembre 2018, pour se terminer en avril 2019. (possibilité d'annulation de dates pour causes d'intempéries, manifestation exceptionnelle...)

Quatre plages horaires par semaine seront ouvertes pour les qualifications et 8 équipes maximum par plage horaire à savoir :

- les lundis, mardis, mercredis et jeudis
(sauf les veilles et jours de fêtes)

INSCRIPTIONS AUX QUALIFICATIONS

Chaque équipe devra réserver ses soirées de qualifications au plus tard la veille avant 18h. (selon les disponibilités). Tout désistement devra également être signalé au plus tard la veille avant 18h. Par Téléphone au 05 45 32 64 87 / cognac.bowling@outlook ou sur place.

QUALIFICATION

Après l'addition des 10 meilleurs soirées de chaque équipe, un classement sera établi.

Les **10 meilleures équipes** disputeront la grande finale. (Scores à 0).

En cas d'égalité, l'équipe avantagée sera celle qui aura réalisé la plus petite différence entre sa meilleure soirée et sa moins bonne, bonifications incluses. La direction se réserve le droit d'appliquer les règlements en vigueur (intérieur, fédéral) pour régler tout litige. Pour les équipes classées de la 11^{ème} à la 50^{ème} place une petite finale sera organisée. (Scores à 0).